

ASSEMBLEE ELECTIVE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR **Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP 667**

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Elective qui se tiendra **le mardi 09 mai 2023 à 09H** à l'hôtel **LAICO**-sis à l'Avenue Mohamed V-Tunis Place des Droits de l'Homme, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour une période de trois ans couvrant les exercices sociaux 2023-2024-2025.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020 est mise à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

NB : Est considéré comme actionnaires minoritaire, tout actionnaire personne physique détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5% du capital.